



DESTINÉ AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL  
OCTOBRE 2014

# le bulletin du RIOCM

Assemblée  
générale annuelle  
du RIOCM  
28 octobre 2014

(voir les détails  
à la page 9)

## ÉDITORIAL

### Un grand bond...en arrière !

PAR SÉBASTIEN RIVARD  
COORDONNATEUR

**Vous rappelez-vous le bon vieux temps ? Avant les années 1970, alors que l'État était tout petit et que l'éducation, la santé et les services sociaux relevaient des communautés religieuses, du privé ou de la charité. Il est clair que l'actuel gouvernement du Québec est un grand nostalgique de cette époque.**

Depuis l'annonce de la commission de révision permanente des programmes et de la commission d'examen sur la fiscalité québécoise, chaque jour qui passe apporte son lot d'annonces de coupes en tous genres : aide sociale, élèves en difficulté, RQAP, CPE, déficience intellectuelle, infirmières... Le Québec aurait des programmes sociaux trop généreux, nous entraînant dans une situation budgétaire qui bloque l'avenir de nos enfants ? Selon Philippe Couillard, sans une « quatrième révolution »<sup>1</sup> nous serions voués à la banqueroute.

Mais qui donc s'occupera de ces programmes sociaux ? Même si ce n'est pas encore clairement énoncé par le gouvernement, nous entrevoyons que ces missions « non-essentiels » de l'État pourraient être sorties du périmètre des services gouvernementaux pour être remises à des acteurs privés ou philanthropiques : entrepreneurs, fondations ou organismes communautaires.

Ce processus est commencé depuis quelques années, avec la mise en place de partenariats publics privés sociaux avec la fondation Chagnon ou l'annonce récente d'un investissement de 60 millions de dollars dans la pédiatrie sociale. Certains établissements de santé recourent également aux organismes communautaires pour prendre le relais de services dont ils se départissent, notamment en déficience intellectuelle et

dans les services à domicile pour les personnes âgées. L'ensemble de ces nouveaux services issus de partenariats pourraient, à terme remplacer les services sociaux publics, qui risquent de se réduire comme peau de chagrin avec la création des CISSS<sup>2</sup>, ces méga établissements hospitalo-centristes.

Pour les services médicaux, la sortie récente du groupe Jean-Coutu qui souhaite se positionner comme gestionnaire des 50 supercliniques<sup>3</sup> proposées en campagne électorale par Gaétan Barette n'a rien de rassurant. La proximité du secteur pharmaceutique est les coûts exorbitants des médicaments au Québec est un des plus grands problèmes de notre système de santé.

Le Québec s'est construit une société plus égalitaire à force de luttes et de combats sociaux. Le déséquilibre fiscal dont on se sert pour justifier l'austérité est le résultat de choix politiques qui ont provoqué une concentration sans précédent des richesses dans les mains d'une poignée de mieux nantis, au détriment de l'ensemble de la société. Un vent de révolte se lève actuellement au Québec pour refuser ce programme politique. La campagne 10 milliards de solutions<sup>4</sup> de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics est la voie à suivre. Les organismes communautaires font partie de ce grand mouvement !

1. *The Fourth Revolution – The Global Race to Reinvent the State* (Penguin Press, 305 pages), écrit par deux des patrons de la revue *The Economist*, John Micklethwait et Adrian Wooldridge.
2. Centres intégrés de santé et de services sociaux
3. <http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201409/28/01-4804299-jean-coutu-veut-obtenir-la-responsabilite-des-supercliniques.php>
4. <http://www.nonauxhausses.org/outils/alternatives-fiscales-justes-et-equitables-pour-les-finances-publiques/>



# L'austérité n'est pas la solution !

PAR MARIE-CHANTAL LOCAS  
AGENTE D'ANALYSE, DE FORMATION ET DE LIAISON



**A**u cours des dernières semaines, les ténors du gouvernement Couillard ont multiplié les interventions médiatiques dans le but de préparer les Québécois-e-s aux diverses mesures d'austérité qui seront mises en œuvre dans le cadre du prochain exercice budgétaire. Ainsi, les Barrette, Bolduc, Coiteux, Couillard et Leitão ont défilé devant les journalistes pour nous annoncer de douloureuses, mais nécessaires compressions dans divers secteurs. Pour équilibrer son prochain budget, le gouvernement libéral affirme devoir réaliser des économies de 3,2 milliards. Pour ce faire, il a mis en place la Commission de révision permanente des programmes (CRPP), présidée par Lucienne Robillard, qui a pour objectif de « recentrer l'action de l'État dans des programmes prioritaires et là où les besoins sont les plus pressants ». Au terme de ce processus, « le portefeuille des programmes, des organismes, des structures ainsi que les façons de faire du gouvernement seront conformes à la capacité de payer des contribuables »<sup>1</sup> dont la limite aurait déjà été atteinte.

D'emblée, le gouvernement présume donc que la solution pour atteindre l'équilibre budgétaire passe par la colonne des dépenses, qu'il faut réduire considérablement, plutôt que par la colonne des revenus de l'État. En conséquence, les citoyen-ne-s devront désormais cesser de voir la vie en rose et se résoudre à se serrer la ceinture puisque nous vivons collectivement au-dessus de nos moyens. En déployant un tel discours, le gouvernement du Québec cherche à justifier les politiques d'austérité qu'il souhaite nous imposer, et ce malgré que l'inefficacité de celles-ci ait été démontrée à maintes reprises.

Dans plusieurs pays, celles-ci ont contribué à affaiblir les services publics, hausser le chômage, accentuer la précarité des travailleurs et travailleuses, créer davantage de pauvreté et d'inégalités, puis freiner en fin de compte la relance économique à laquelle elles devaient participer. En mars dernier, des experts du FMI ont admis que de telles politiques mises en œuvre dans 5 pays européens aux prises avec de graves difficultés économiques avaient mené à un accroissement des inégalités sociales sans pour autant réduire le déficit et la dette publique.

Pourquoi alors s'entêter à vouloir faire entrer le Québec dans une période d'austérité dont l'issue est prévisible ? Pourquoi envisager les compressions budgétaires comme la seule solution pour redresser les finances publiques ? Il existe des alternatives à l'austérité qui sont occultées par le discours mis de l'avant par le gouvernement. Ainsi, il serait possible d'agir sur les revenus de l'État afin de financer adéquatement nos services publics notamment en restaurant la taxe sur le capital, en augmentant le nombre de paliers d'imposition ou encore en augmentant les impôts des entreprises qui, contrairement à la croyance populaire, ne sont pas surtaxées.

Lors de sa sortie publique du 16 septembre, la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics a mis de l'avant une série de solutions fiscales permettant d'aller chercher 10 milliards de revenus supplémentaires afin de financer adéquatement les services publics. Pour les consulter, cliquez sur la pastille rouge.

1. Site de la Commission de révision permanente des programmes, <https://revisiondesprogrammes.gouv.qc.ca/commission/>

**Cet automne,  
faisons entendre  
notre voix et dénonçons  
l'orientation prise par  
le gouvernement Couillard  
parce que l'austérité n'est  
pas la solution !**

[www.nonauxhausses.org/  
outils/alternatives-fiscales-justes-  
et-equitables-pour-les-  
finances-publicques/](http://www.nonauxhausses.org/outils/alternatives-fiscales-justes-et-equitables-pour-les-finances-publicques/)

**MOBILISATION**  
**225 MINUTES**  
**POUR 225 MILLIONS**

**FERMÉS**  
**POUR CAUSE**  
**D'AUSTÉRITÉ**

**17 NOVEMBRE 2014 À 13H**  
 PLACE ÉMILIE GAMELIN  
 (MÉTRO-BERRI UQAM)

« LE COMMUNAUTAIRE, ON N'A PAS LES MOYENS DE S'EN PASSER! »

JE TIENS À MA COMMUNAUTÉ  JE SOUTIENS LE COMMUNAUTAIRE

[HTTP://JESOUTIENSLECOMMUNAUTAIRE.ORG/](http://jesoutienslecommunautaire.org/)

Le 17 novembre, les organismes communautaires de Montréal seront



Partout au Québec, les organismes communautaires fermeront symboliquement leurs portes pour **225 minutes le 17 novembre prochain** pour dénoncer les conditions difficiles dans lesquelles ils sont forcés de travailler et exiger du gouvernement du Québec un rehaussement de leur financement à la mission de 225 millions!

L'annulation des **162 millions de dollars** de rehaussement prévus, par le nouveau gouvernement dirigé par Philippe Couillard, a mis le mouvement communautaire en colère.

L'ensemble du programme d'austérité et des coupes prévues à différents programmes sociaux auront des impacts très graves sur la population et le milieu communautaire, qui devra encore une fois ramasser les pots cassés.

Le RIOCM vous invite à être à cet événement militant en très grand nombre!

Le gouvernement du Québec doit comprendre qu'on n'a pas les moyens au Québec de couper nos programmes sociaux et de se passer des organismes communautaires.

## À Montréal : une marche funèbre

Le RIOCM donne rendez-vous à tous les organismes communautaires le **17 novembre prochain, à 13 h** à la place Émilie-Gamelin (métro Berri) pour une marche funèbre.

Nous vous demandons de porter du noir. Vous pouvez aussi fabriquer des cercueils symbolisant les conséquences de la fermeture d'un organisme communautaire.

La marche convergera près de la Place des Festivals où il y aura de l'animation, du café et du chocolat chaud pour tout le monde.



## Mobilisation sur les réseaux sociaux

Nous invitons tous les organismes à prendre une photo de votre équipe et de vos membres devant la porte de votre organisme avec une pancarte « Fermé pour cause d'austérité »

Publiez ensuite cette photo sur vos comptes Facebook et Twitter et partagez sur ceux du RIOCM!



# Les conséquences du sous-financement sur les organismes communautaires montréalais

PAR MARIE-CHANTAL LOCAS  
AGENTE D'ANALYSE, DE FORMATION ET DE LIAISON

## La problématique du sous-financement des organismes communautaires est connue depuis longtemps.

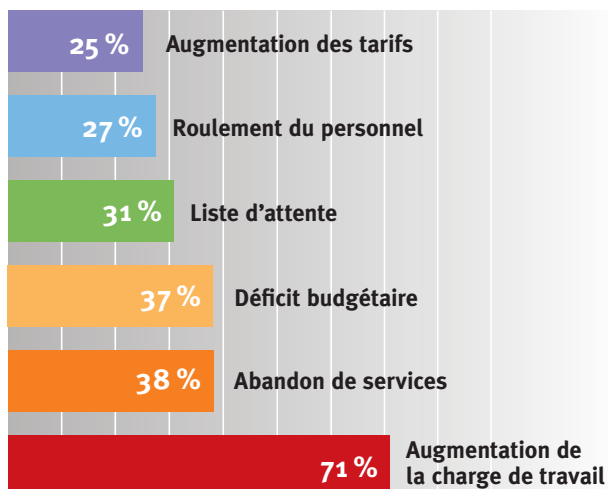
Cet été, plusieurs organismes à travers la province ont fait les manchettes pour dénoncer les effets du sous-financement sur leur capacité à offrir des services adaptés aux demandes de leurs usagers et usagères. Dans un tel contexte, le RIOCM a voulu documenter la situation des groupes montréalais en ce qui a trait aux conséquences de leur sous-financement. Ainsi, un sondage leur a été envoyé afin d'obtenir leurs témoignages.

### Confirmant l'importance de l'enjeu, **183 organismes ont pris le temps de répondre aux questions que nous leur avons posées.**

Bien que l'analyse complète des données recueillies ne soit pas encore terminée, nous vous dévoilons dans ce bulletin quelques résultats préliminaires, qui viendront appuyer nos revendications pour le rehaussement du financement à la mission des organismes communautaires dans le cadre des actions qui auront lieu au cours des prochaines semaines.

Dans un premier temps, il est à noter que 93 % des organismes interrogés subissent d'une manière

### Au cours de la dernière année, votre organisme a-t-il vécu une ou plusieurs de ces situations :



ou d'une autre les effets du sous-financement. De ce nombre, une très forte majorité de groupes (71 %) affirment avoir constaté une augmentation de la charge de travail de leurs employé-e-s et/ou bénévoles, notamment en raison de l'augmentation des besoins des populations desservies, mais aussi parce que plusieurs organismes ne sont pas en mesure de remplacer les employé-e-s qui prennent un congé parental ou un congé de maladie.

Un autre impact du manque de fonds est l'abandon de certains services ou de certaines activités par 38 % des organismes sondés. Parmi les activités et services mis de côté, on retrouve le soutien en logement social, le travail de rue, le service de répit, le service de relation d'aide individuelle ou encore de thérapie de groupe, le soutien à domicile pour les personnes âgées, l'aide aux devoirs, les activités parascolaires, etc. Notre sondage révèle aussi que 37 % des groupes répondants sont en situation de déficit budgétaire, qui peut varier de quelques centaines de dollars à des centaines de milliers.

Parmi les autres conséquences ressenties, 31 % des organismes ayant complété le sondage ont dû mettre en place une liste d'attente pour l'octroi de certains services, 27 % éprouvent des difficultés à retenir leur personnel, notamment en raison des conditions de travail précaires, puis 25 % ont dû mettre en place une forme de tarification ou augmenter la contribution financière demandée pour diverses activités ou services.

Face à une telle situation et à un gouvernement qui réitère chaque jour sa promesse de sabrer les services publics, le RIOCM encourage ses membres à se mobiliser. Une première action en ce sens a eu lieu le 23 septembre, alors que plusieurs organismes ont témoigné de leur situation devant le CA de l'Agence de santé et de services sociaux Montréal. D'autres actions auront lieu tout au long de l'automne pour revendiquer le rehaussement du financement à la mission des organismes communautaires qui se fait attendre depuis trop longtemps !

## États généraux : la réflexion collective se poursuit

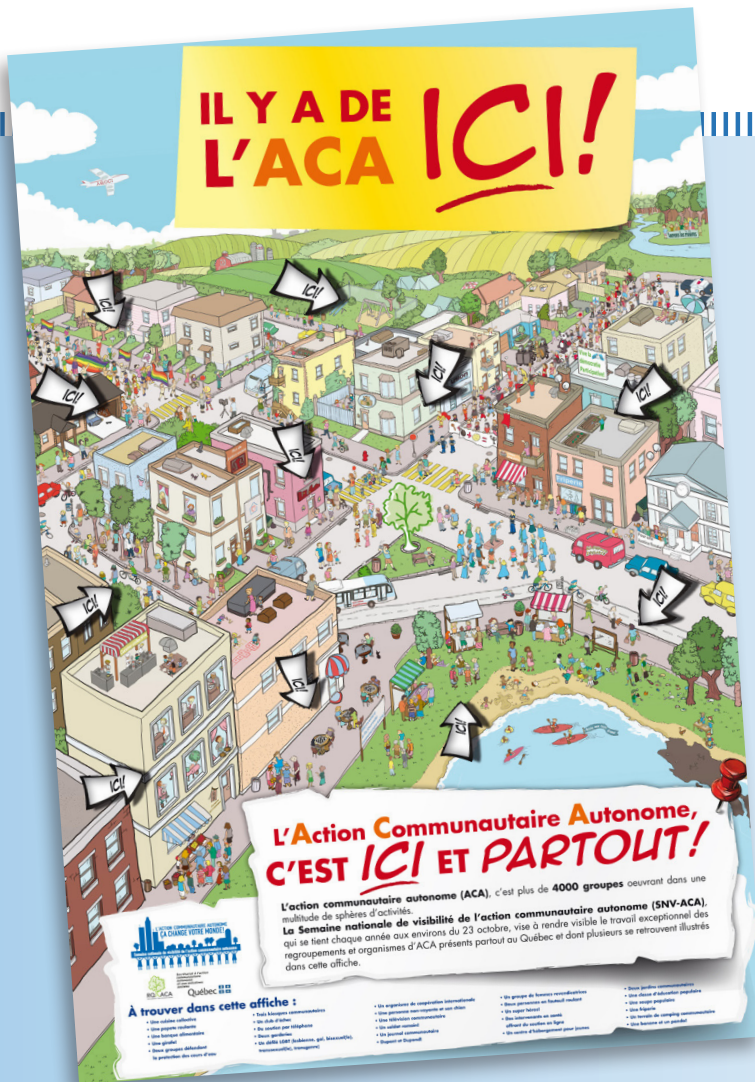
Le 1<sup>er</sup> octobre dernier s'est tenu le volet régional des États généraux de la Coalition des Tables régionales des organismes communautaires (CTROC). Le RIOCM voudrait remercier toutes les personnes et tous les groupes ayant pris part à cette démarche. Seuls les groupes ayant participé à l'étape 1, au printemps dernier, étaient invités à l'étape 2. Nous ressortons de cette journée avec beaucoup d'enthousiasme grâce à votre énergie et votre détermination. Plusieurs pistes de réflexion pourront être amenées au national lors de la prochaine étape des États généraux.

Nous avons pu constater les nombreux défis devant nous, tant sur le plan de notre mobilisation que des luttes pour préserver notre autonomie. Cependant, votre présence et votre engagement dans cette démarche collective sont un gage de la solidarité du milieu communautaire et de sa capacité à s'adapter aux réalités changeantes sans perdre son caractère critique.



▲ Merci également à Daphnée Poirier pour la présentation de l'analyse des données et l'animation de la journée.

PHOTOS : RIOCM



## Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome

Le 20 octobre, c'est le lancement de la semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome (SNV-ACA). Pour l'occasion, une conférence de presse est prévue pour dévoiler les bulletins de notes des ministères concernant leur application de la Politique en matière d'action communautaire autonome.

La conférence a lieu le 20 octobre à 9 h à l'Écomusée du fier monde (2050 Amherst). Celle-ci sera suivie à 10 h 15 d'un **volet spécifiquement montréalais** alors que des intervenant-e-s prendront la parole sur des enjeux régionaux.

- **Roger LeClerc**, directeur général du CEDA et porte-parole de l'InterCEP, abordera l'importance de sauvegarder l'éducation populaire dans un contexte de coupes affectant les centres ;
- **Marie-Chantal Locas**, agente d'analyse au RIOCM, traitera des impacts du sous-financement sur les organismes communautaires à Montréal ;
- **Pierre Gaudreau**, coordonnateur du RAPSIM, parlera des enjeux montréalais en itinérance et des impacts sur le milieu communautaire.

Vous pouvez participer vous aussi à cette semaine de visibilité de l'action communautaire autonome en prenant le relais sur les médias sociaux et locaux pour parler de l'ACA et de la façon dont vous la vivez concrètement dans vos organismes. Des vignettes web ont également été créées par le RQ-ACA, pour Facebook et Twitter.

**Bonne semaine de l'ACA et informez-nous de votre présence le 20 octobre au matin et de vos activités!**

# Une autre vague de compressions à Centraide du Grand Montréal

PAR MARIE-CHANTAL LOCAS  
AGENTE D'ANALYSE, DE FORMATION ET DE LIAISON

**Au début de l'été, le RIOCM lançait un sondage auprès des organismes communautaires de la région de Montréal dans le but de mieux comprendre l'impact des compressions effectuées par Centraide du Grand Montréal.**

Puisque le bailleur de fonds connaît depuis quelque temps des difficultés avec ses campagnes de financement, il a annoncé au printemps des coupes de 2 % pour l'ensemble des groupes qu'il finance. Ajoutés à cela, cinquante groupes ont vu leur financement réduit jusqu'à 30 % et huit organismes ont appris qu'ils allaient perdre la totalité des fonds qu'ils recevaient jusqu'alors. Dans ce contexte, le RIOCM s'est interrogé sur les raisons évoquées par Centraide du Grand Montréal pour discriminer les groupes de la sorte. Qu'est-ce qui justifie qu'un organisme

perde 25 % de sa subvention, alors qu'un autre n'en perd que 2 % ? Pourquoi Centraide du

Grand Montréal retire-t-il soudainement son financement à huit organismes ? C'est pour répondre à ces questions que le RIOCM a lancé son coup de sonde.

Trente-sept organismes ont répondu à l'appel et ont rempli le sondage diffusé en ligne. Parmi ceux-ci, neuf ont subi des compressions allant au-delà du 2 % de réduction appliquée à l'ensemble des groupes financés par le bailleur de fonds. La majorité de ceux-ci ont subi ces coupes au niveau de projets qui étaient financés par Centraide du Grand Montréal. Les montants retirés aux organismes varient et représentent de 4 % à 100 % du financement qui était alloué jusque-là. Si les compressions ont pour la plupart visé des projets spécifiques, trois organismes devront composer avec d'importantes réductions de leur financement à la mission. Variant de 16 % à 100 % du financement reçu, certains groupes devront user d'imagination pour pallier les sommes perdues.

Parmi les raisons évoquées par Centraide du Grand Montréal pour justifier les compressions au-delà de 2 %, le bailleur de fonds fait référence aux évaluations des organismes qui ne sont pas satisfaisantes. On mentionne, entre autres, que les objectifs poursuivis par certains groupes sont mal définis, que les résultats atteints ne sont pas satisfaisants ou encore que les programmes d'intervention sont mal structurés de sorte que les populations ciblées ne sont pas rejointes. Toutefois, plusieurs organismes affirment n'avoir jamais entendu parler de telles évaluations auparavant. Ainsi, les compressions ont été effectuées sans leur laisser le temps de clarifier ce qui devait l'être ou de rectifier le tir de manière à répondre aux exigences. D'après les résultats du sondage, il ne semble pas avoir y avoir un secteur d'activité ciblé spécifiquement par Centraide du Grand Montréal pour effectuer ses coupes.

Face à cette situation, le RIOCM réfléchit actuellement aux mesures à prendre pour défendre les intérêts de ses membres dans ce dossier. Un comité est en voie d'être créé et une rencontre avec la direction de Centraide du Grand Montréal sera sollicitée sous peu. Nous vous tiendrons au courant des actions qui suivront !



**Le RIOCM vous invite à participer à la manifestation du 31 octobre : L'austérité, une histoire d'horreur !**

Des compressions en environnement, dans la protection de la faune, en culture, en santé, en éducation, des factures

d'électricité encore plus salées, des programmes pour les enfants de milieux défavorisés amputés, des coupes à l'aide sociale, des difficultés financières et des suppressions d'activités dans les organismes communautaires...

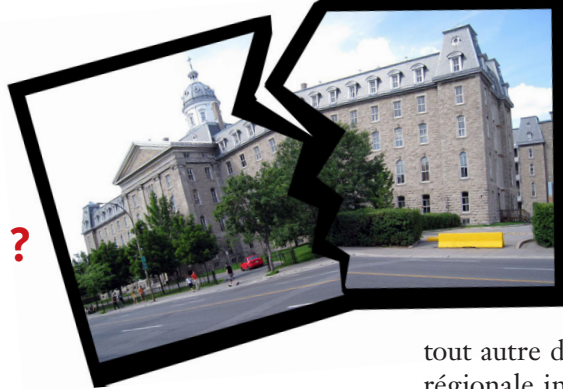
Même si la très grande majorité de la population subit déjà de plein fouet cette austérité, le gouvernement de Philippe Couillard va plus loin et annonce un grand « ménage ». Cet automne, deux « commissions » auront comme mandat de trouver des millions \$ et de revoir l'ensemble des programmes et de la fiscalité du Québec. Considérant les experts choisis pour siéger à ces commissions, et leur mandat très orienté, la population doit s'attendre à un véritable massacre de ses services publics et de ses programmes sociaux.

**L'austérité n'est pas une fatalité. Nous le savons, d'autres choix sont possibles ! Rejoignez-nous déguisé-e-s le 31 octobre à 10 h 45 au coin des rues McGill College et Maisonneuve.**

## Projet de loi 10

# Quels impacts pour le milieu communautaire ?

PAR MARIE-CHANTAL LOCAS  
AGENTE D'ANALYSE, DE FORMATION ET DE LIAISON



Le 25 septembre, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, déposait le projet de loi 10 modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux. Abolissant les 18 agences de santé et de services sociaux de la province, fusionnant 182 centres de santé et de services sociaux (CSSS) et faisant passer le nombre de conseils d'administration de 200 à 28, ce projet de loi constitue une importante refonte du système administratif du réseau de la santé et des services sociaux au Québec. Ainsi, les établissements montréalais seront regroupés au sein de cinq centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS), à l'exception du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine et de l'Institut de cardiologie de Montréal, qui conserveront leur gouvernance distincte. Bien que le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) ne soit pas directement touché par cette réforme, celle-ci est tout de même susceptible d'affecter les groupes communautaires puisqu'ils travaillent souvent en lien avec le réseau.

### **Pour le maintien d'une coordination régionale**

À Montréal, l'agence de santé et de services sociaux se retrouvera fusionnée au sein du CISSS Sud-Est-de-l'Île-de-Montréal. Ainsi, cet établissement sera à la fois responsable de gérer la prestation de soins sur un territoire local et d'assurer une vision et une cohésion régionales dans la gestion du PSOC ou de dossiers comme l'itinérance ou le logement social, ce qui pose un problème de cohérence d'autant plus qu'il n'hérite pas de la responsabilité de l'agence consistant à élaborer un plan stratégique pluriannuel. Au sein d'un tel système, la priorité risque fort d'être accordée au curatif médical, ce qui aura pour effet de diluer encore davantage l'importance accordée aux services sociaux et au rôle joué par les organismes communautaires. Dans ce contexte, le RIOCM propose le maintien d'une structure de coordination régionale du réseau de la santé et des services sociaux dans la région de Montréal.

PHOTO: RIOCM

Cette structure relèverait directement du MSSS, comme les cinq CISSS de la région. Elle aurait pour mandat de coordonner certains dossiers régionaux, dont le PSOC, l'itinérance et le logement social, la santé publique ainsi que tout autre dossier demandant une coordination régionale interétablissements (CISSS et établissements supra-régionaux).

### **Gestion par programmes-services : une menace à notre autonomie ?**

Parmi les tâches de l'agence transférées au CISSS Sud-Est-de-l'Île-de-Montréal, on retrouve celle de gérer les subventions octroyées aux organismes communautaires suivant les règles budgétaires particulières établies annuellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Si cette disposition apparaissait déjà dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS), il est désormais spécifié dans le projet de loi 10 que ces règles « doivent prévoir une comptabilité par programme-service ». Cet ajout ouvre la porte à ce que la conclusion d'entente de services dans différents secteurs, soit encore davantage privilégiée par les gestionnaires du réseau comme mode de financement des organismes communautaires. À cet effet, le RIOCM souhaite l'exclusion des budgets des programmes régionaux qui touchent le communautaire de la gestion budgétaire par programmes-services, dont le PSOC, itinérance, soutien communautaire en logement social, santé publique, etc., et suggère que ceux-ci relèvent d'une structure de coordination régionale.

### **Recul important de la démocratie**

Enfin, la réduction importante du nombre de CA d'établissement de même que leur composition constitue un important recul démocratique au sein du réseau. À Montréal, il y aura désormais 5 CA de CISSS, puis 4 pour les établissements supra-régionaux. De 44 CA d'établissement, on passe donc à 9. De plus, les personnes siégeant au CA des CISSS seront désormais nommées par le ministre. Il n'y aura plus de consultation auprès des organismes communautaires ni de poste élu par la population. Afin de mettre de l'avant les préoccupations du milieu communautaire face à cette nouvelle réforme du réseau de la santé et des services sociaux, la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) présentera un mémoire en commission parlementaire le 12 novembre. De son côté, le RIOCM fera part de ses inquiétudes et transmettra ses recommandations à l'agence montréalaise.

Centre haïtien d'animation et d'intervention sociales (CHAIS)

## Un organisme bien concerté dans Parc-Extension

PAR BRUNO LAPRADE  
AGENT DE COMMUNICATION ET DE LIAISON AU RIOCM



Je suis allé rencontrer Henri-Robert Durandisse, qui est directeur général du Centre haïtien d'animation et d'intervention sociales (CHAIS) depuis 22 ans. Situé dans Parc-Extension, l'organisme est la principale ressource famille du quartier.

### Historique de l'organisme

Le CHAIS est fondé en 1983, un an après une importante vague d'immigration de personnes haïtiennes dans le quartier. Le centre est donc mis en place pour venir en aide à leurs besoins spécifiques, mais quelques années plus tard, il s'ouvre à toute la population du coin. Dans Parc-Extension, plus de 75 communautés culturelles cohabitent pacifiquement, ce qui est la base de la richesse et de la force du quartier. Dès ces débuts, le CHAIS s'implique dans son milieu, prend part aux différentes concertations et aide à mettre en place diverses autres ressources locales, comme la maison des jeunes, le CPE, le centre d'hébergement Héberjeune ou le centre de loisirs du Parc. Mais l'organisme a comme principale mission de travailler avec les enfants de 0-5 ans, de 6 à 12 ans et avec les parents.

### Activités du CHAIS

Différentes activités sont offertes aux familles et aux adultes. Parmi les grandes réussites, on peut nommer le Réseau Femmes en santé. Puisque des études ont montré que la bonne santé des personnes immigrantes se dégrade avec les années de résidence au pays, l'organisme a mis en place ce programme d'activités physiques à l'intention des femmes de communautés culturelles. Celles-ci peuvent donc suivre des cours de danse, de souplesse ou de marche dans leurs habits de tous les jours afin de se garder en forme et réduire les risques de maladie comme le diabète ou l'asthme.

Mais le cœur de la programmation tourne autour des jeunes. Pour les 0-5 ans, on y retrouve, entre autres, des programmes de stimulation précoce et de soutien parental, des ateliers de lecture interactive, un camp de jour appelé «Le Château des tout-petits», un service de halte-garderie, un projet de prêts de livres et de jouets... Les enfants de 6 à 12 ans ont droit à de l'aide aux devoirs, à des programmes d'alternative à la suspension, à différentes activités de loisir comme le ciné-club ou des ateliers de cirque, en plus du programme Jeunes leaders. Celui-ci vise les jeunes avec des problèmes de comportement référés par leur école. Il s'agit d'un groupe de discussion hebdomadaire sur différentes thématiques (intimidation, respect de soi) suivi d'une action visant à mettre en pratique les valeurs abordées.

### Les défis du quartier

Le CHAIS participe également à une démarche collective des organismes locaux pour se doter d'une table de concertation de quartier qui soit intersectorielle. En effet, ceux-ci voient une multiplication des comités et instances de concertation, souvent mis en place à la demande de bailleurs de fonds, amenant à la fois une surcharge de travail pour les organismes et un dédoublement des actions. Il est à noter que le CSSS du coin n'a plus d'organisateur communautaire depuis 2007, alors que cette ressource serait pourtant nécessaire pour soutenir le développement communautaire et social du quartier. L'Alliance communautaire de Parc-Extension, comme s'appellera cette nouvelle concertation, vise notamment à assurer l'autonomie des groupes et la reconnaissance de ce qui se fait déjà sur le territoire pour garantir que les besoins de la population soient écoutés.

(suite à la page 9)

## 28 octobre : Assemblée générale annuelle du RIOCM

Le 28 octobre est à marquer dans votre calendrier puisque ce jour-là aura lieu l'Assemblée générale annuelle du RIOCM. Au programme, des discussions sur le plan de mobilisation nationale, retour sur la démarche des États généraux et une présentation de Éric Pineault sur le thème de l'austérité.

Ce sera une bonne occasion pour vous impliquer, puisque trois postes sont à combler au conseil d'administration. Notamment, celui aux Conditions de vie des femmes est ouvert, ayant pour mandat de s'assurer de la prise en compte et de l'inclusion des réalités différentes que vivent les femmes dans les actions, orientations et structures du RIOCM. Les administrateurs-trices sont élu-e-s pour des mandats de deux ans.

Les groupes qui désirent soumettre une candidature peuvent le faire en remplissant le formulaire et en adoptant une résolution pour déléguer cette personne. **Vous pouvez nous contacter au [info@riocm.ca](mailto:info@riocm.ca)** pour obtenir le formulaire de mise en candidature.

Date : **le 28 octobre de 9 h à 16 h**

Lieu : **Centre St-Pierre (1212, rue Panet) salle 100**



(suite de la page 8)

### Les projets de développement du CHAIS

Parmi les projets que le CHAIS aimerait mettre en place dans les prochaines années, on compte un projet de joujouthèque. Les jeux et jouets sont de bonnes façons de développer les habiletés cognitives des jeunes tout en renforçant les relations parents-enfants. L'organisme aimerait également se doter d'une intervenante sociale pouvant effectuer des accompagnements et des suivis. Il ne s'agit pas ici de remplacer le réseau public, mais de reconnaître que les familles qui viennent à l'organisme ont développé un lien de confiance qu'elles n'ont pas toujours avec les institutions. Une intervenante en milieu communautaire permettrait à plus de famille d'accéder aux services nécessaires au maintien de leur santé physique et mentale.

### L'équipe du RIOCM s'agrandit

Il nous fait plaisir d'accueillir **Bruno Laprade** comme agent de communication et de liaison. Vous avez déjà dû voir circuler son nom dans les courriels puisqu'il est entré en poste à la mi-août. Nous lui laissons la parole pour qu'il puisse se présenter :

« Bonjour à vous, moi, c'est Bruno. Il me fait plaisir de me joindre à l'équipe du RIOCM en tant qu'agent de communication. Cela fait plus de 10 ans que je suis impliqué dans le milieu communautaire, notamment auprès des jeunes gais et lesbiennes et dans divers organismes VIH/sida. J'ai été coordonnateur de Projet 10 et fondateur du centre pour jeune L'Astérisik, qui vient de célébrer son 1<sup>er</sup> anniversaire dans le Centre-Sud. J'ai été 5 ans président d'une coalition régionale et j'ai travaillé deux ans pour un regroupement national. On m'a parachuté très jeune sur des conseils d'administration de toute sorte ; mon passage par les diverses tables de concertations et autres assemblées générales m'ont donné envie d'en savoir plus sur l'organisation des enjeux de santé et de services sociaux au Québec. Je suis d'ailleurs allé faire un DESS en développement économique communautaire pour peaufiner mes capacités d'analyses et garnir ma boîte à outils d'intervenant polyvalent.

Sur le plan personnel, je suis particulièrement sensible aux tensions sociales que provoque le développement économique du centre-ville : j'organise depuis plusieurs années des marches exploratoires critiques et historiques du Village gai de Montréal. Je participe également à plusieurs mouvements moins institutionnalisés, en ayant aidé à mettre sur pied le festival de la Radical Queer Semaine et la revue féministe PolitiQueer. J'ai une passion pour l'histoire et ce qu'on peut en apprendre, ce pour quoi j'ai coorganisé pendant la grève de 2012 une table ronde sur l'histoire du mouvement étudiant de 1968 à aujourd'hui. J'ai bien hâte d'apprendre à vous connaître, d'entendre vos analyses et de militer avec vous pour une société plus juste et équitable. »

- Membre du RIOCM • gratuit  
Non-membre • 20 \$ par personne
- Inscrivez-vous en écrivant à l'adresse suivante : [inscriptions@riocm.ca](mailto:inscriptions@riocm.ca)  
Vous pouvez consulter la liste complète des formations du RIOCM sur notre site internet : [www.riocm.ca/formation/](http://www.riocm.ca/formation/)

## Rôles et responsabilités des membres d'un CA – Introduction

MERCREDI 12 NOVEMBRE  
À 18 H 30  
CENTRE LAJEUNESSE / SALLE 312

**Contenu :** Quels sont les rôles et responsabilités légales de chaque membre d'un conseil d'administration ?  
Comment peut-on appliquer les principes de gestion démocratique dans nos conseils d'administration ?

**Formateur :** Pierre Valois, Centre de formation populaire

## Améliorer nos pratiques comptables et de gestion financière dans les organismes communautaires

MARDI 25 NOVEMBRE  
DE 9 H À 16 H  
CENTRE ST-PIERRE / SALLE 304

**Contenu :** Le RIOCM vous propose une formation sur mesure pour améliorer la gestion financière et le suivi budgétaire de votre organisme. Cette formation vous proposera des outils simples et concrets à implanter pour assurer une gestion financière efficace, transparente et démocratique. Cette formation s'adresse plus particulièrement aux directions, coordinations et trésoriers et trésorières des organismes.

**Formateur :** Coopérative de Travail Interface

## Rôles et responsabilités des membres d'un CA Gestion de situations particulières

MERCREDI 10 DÉCEMBRE  
À 18 H 30  
CENTRE LAJEUNESSE / SALLE 312

**Contenu :** Cette formation s'adresse aux membres d'un CA qui ont déjà une connaissance de base de leur rôle. Elle se veut complémentaire à l'introduction. Comme membre d'un conseil d'administration, quel est notre rôle quant à la coordination ? Que devons-nous faire si le climat au sein de l'équipe de travail est à ce point problématique qu'il nuit à la vie du groupe ? Peut-on démettre un membre de CA de ses fonctions ? Et plusieurs autres questions auxquelles, malheureusement, les administrateurs-trices doivent faire face parfois. Il est préférable d'avoir les bons outils avant que des problèmes surviennent dans un organisme. Cette formation permettra aux personnes participantes d'aller plus en profondeur sur la question d'une saine gouvernance lorsque des situations problématiques surviennent. Elle permettra aussi de mieux s'outiller pour prévenir ces situations.

**Formateur :** Pierre Valois, Centre de formation populaire



**Pour nous joindre :** 753, avenue du Mont-Royal Est  
Montréal (Québec) H2J 1W8  
Téléphone : 514.277.1118 • Télécopieur : 514.277.2333  
Courriel : [info@riocm.ca](mailto:info@riocm.ca) • Site web : [www.riocm.ca](http://www.riocm.ca)

COORDINATION, RÉDACTION, RÉVISION  
ET CORRECTION : **Sébastien Rivard,**  
**Bruno Laprade et Marie-Chantal Locas**  
GRAPHISME : **Diane Héroux**

**Votre organisme  
n'est pas membre  
du RIOCM ?  
CLIQUEZ ICI  
[www.riocm.ca/  
devenir-membre.  
html](http://www.riocm.ca/devenir-membre.html)**